



AS/Pro (2012) CB 01

28 janvier 2015

## Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

### Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Strasbourg le 27 janvier 2015

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie le 27 janvier 2015 à Strasbourg, sous la présidence d'abord de M. Hans Franken (Pays-Bas, PPE/DC), doyen d'âge, puis de M. Haluk Koç (Turquie, SOC), en ce qui concerne:

- **Composition du Bureau de la commission:**
  - . a élu M. Haluk Koç (Turquie, SOC), Président,
  - . a élu M. Hans Franken (Pays-Bas, PPE/DC), 1<sup>er</sup> Vice-président,
  - . a élu M. Philippe Mahoux (Belgique, SOC), 2<sup>ème</sup> Vice-président,
  - . a élu M. George Loukaides (Chypre, GUE), 3<sup>ème</sup> Vice-président;
- **Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation de la Fédération de Russie :**
  - . a désigné M. Hans Franken (Pays-Bas, PPE/DC) rapporteur pour avis et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part;
  - . a examiné un rapport présenté par la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) et a approuvé à l'unanimité un avis, ainsi qu'un amendement au projet de résolution;
- **Le statut de Mme Nadiia Savchenko au regard de l'immunité du Conseil de l'Europe:** a examiné, amendé et approuvé à l'unanimité un avis au Bureau de l'Assemblée, et a chargé son Président de le transmettre à la Présidente de l'Assemblée pour examen par le Bureau;
- **L'adoption de déclarations par les commissions :** a examiné et approuvé à l'unanimité un avis au Bureau de l'Assemblée, et a chargé son Président de le transmettre à la Présidente de l'Assemblée pour examen par le Bureau;
- **Menaces contre la prééminence de droit dans les Etats membres du Conseil de l'Europe : affirmer l'autorité de l'Assemblée parlementaire** (rapporteur pour avis : M. Tiny Kox, Pays-Bas, GUE): a examiné un rapport présenté par la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, a entendu un exposé du rapporteur pour avis, a décidé de ne pas présenter un avis au rapport et a chargé son Président d'en informer le Bureau de l'Assemblée;
- **Participation des membres aux sessions plénières de l'Assemblée parlementaire et aux réunions de commissions :** a entendu un exposé du Directeur des services généraux de l'Assemblée, a tenu un échange de vues sur la base d'une note d'information préparée par le secrétariat, conformément à la Résolution 1583 (2007), et a approuvé des propositions à l'attention du Bureau de l'Assemblée pour suites à donner;

.../...

- **L'attribution des sièges à l'Assemblée parlementaire au titre de la Turquie** : a désigné M. Andreas Gross (Suisse, SOC) rapporteur et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part;
- **Prochaines réunions** :
  - à Istanbul (Turquie), les 26 et 27 mars 2015 (*sous réserve de l'autorisation du Bureau de l'Assemblée*)
  - à Strasbourg, durant la 2ème partie de session de l'Assemblée de 2015 (20-24 avril 2015).

Valérie Clamer, Kateryna Gayevska

- cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire  
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales de l'Assemblée  
Secrétaires des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
- Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe